



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

FONDS DE PREVOYANCE DES EAUX ET FORÊTS DE CÔTE D'IVOIRE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° **007** FPEF/CA

Abidjan, le 1<sup>er</sup> aout 2022

LETTRE DES TRANSMISSION

**Origine** : Fonds de prévoyance de prévoyance des Eaux et Forêts de Côte d'Ivoire

**Destinataire** : Monsieur le Directeur des Ressources Humaines des Eaux et Forêts/ Abidjan

**Objet** : Honneur vous transmettre la manifestation d'appel à Candidature pour le recrutement du Directeur Général du Fonds de Prévoyance des Eaux et Forêts

**Observation** : « Pour diffusion »

Le Président

MINISTRE DES EAUX ET FORÊTS  
Direction des Ressources Humaines  
et de la Formation (DRHF)  
COURRIER ARRIVEE  
Le 04 AOUT 2022  
636



ALIDJOU TOURE

Le 03/07/2022  
Urgent  
Pour diffusion  
M. G.  
M. K.  
DRHF/Miner

0758534382/0505248175/0103397207

Email. fpefci97@gmail.com



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

FONDS DE PREVOYANCE DES EAUX ET FORÊTS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

## MANIFESTATION D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DU DIRECTEUR GENERAL DU FONDS DE PREVOYANCE DES EAUX ET FORETS DE COTE D'IVOIRE

**Nombre de poste à pourvoir :** 01

**Lieu d'affectation :** Siège du FPEF-CI / Abidjan

**Durée du poste :** 3 ans renouvelable une fois

**Niveau d'étude :** Assistant des Production végétales et Animales (APVA) ou Ingénieur des Techniques des Eaux et Forêts (ITEF) ou Ingénieur des Eaux et Forêts (IEF) + diplôme supérieur en Marketing, Finance, Assurance, Administration Générale, Droit des entreprises.

### 1. Présentation sommaire

Le Fonds de prévoyance des Eaux et Forêts de Côte d'Ivoire a été créé le 28 Mars 2022 au cours d'une Assemblée Générale constitutive issus des différents collèges électoraux. Cette AG a adopté les statuts et le règlement intérieur, élu le conseil d'administration et le comité de contrôle du FPEF, jetant ainsi les bases du fonctionnement de cette structure sociale.

Le FPEF a pour mission première d'assurer la prise en charge totale ou partielle des consultations et soins médicaux dans les formations sanitaires publiques ou privés pour l'agent technique des Eaux et forêts, son époux(se) et ses enfants. Il se doit de trouver les mécanismes pour garantir leur bien-être social.

Pour une bonne gestion de cette structure, il est prévu un poste de Directeur Général.

C'est à cet effet que sont élaborés les présents termes de référence pour définir les modalités de recrutement du Directeur Général devant assurer la gestion administrative et technique du FPEF.

### 2. Description du poste

**Désignation du poste :** Directeur Général

**Mission principale du service :** Assurer la gestion administrative et technique du FPEF

**Positionnement dans l'organigramme :** Supérieur Hiérarchique : Conseil d'administration

### 3. Missions

Le Directeur Général a pour rôle de gérer au quotidien le FPEF conformément aux manuels de procédure adopté par le conseil d'administration.

0758534382/0505248175/0103397207

Email. fpecfi97@gmail.com

### **Tâches et responsabilités**

- arrêter les indemnités et traitements;
- contracter, céder ou résilier tous baux et locations ;
- effectuer tous travaux quelconques, notamment, tous travaux d'installation, d'aménagement et toutes constructions nouvelles après avis du Conseil d'Administration ;
- effectuer tous les actes nécessités par la réalisation de l'objet social ;
- déterminer les conditions des achats conformément au manuel de procédure;
- souscrire, endosser, accepter et acquitter tous les effets de commerce ;
- faire ouvrir auprès de toutes banques, tous comptes et créer tous chèques, virements et effets pour le fonctionnement de ces comptes ;
- recouvrer les sommes dues au F.P.E.F. et payer celles qu'il doit ;
- entériner tout prêt ou autoriser toute avance ;
- déterminer le placement des sommes nouvelles disponibles sous réserve de ce qui sera indiqué ci-après;
- procéder à toutes acquisitions, échanges et aliénations de biens meubles ;
- prendre part à aux actions dans toute société ayant un objet social similaire ou connexe à l'objet du F.P.E.F. après avis du Conseil d'Administration; A cet effet, il souscrit, achète et cède toutes actions et toutes parts sociales dans ces sociétés ;
- faire apports à ces sociétés constituées ou à constituer, de partie des biens sociaux, à condition que ces apports n'entraînent pas une restriction de l'objet social du F.P.E.F. aux conditions prévues à l'Article 48 du statut;
- pouvoir toutefois, à titre de placement provisoire des fonds disponibles représentatifs de bénéfices ou de réserves, souscrire, acheter ou céder toutes actions et parts d'intérêts dans les sociétés ayant un objet social différent de l'objet de la présente Mutuelle Sociale et toutes obligations de toute société, quel que soit son objet ;
- autoriser toutes antériorités et subrogations, avec garantie ;
- exercer devant toute juridiction, toutes actions judiciaires, tant en demandeur qu'en défendeur et représenter le F.P.E.F. devant toutes administrations et entreprises publiques ou privées ;
- représenter le F.P.E.F. dans tous les actes de la vie civile ;
- consentir toutes mains levées d'inscriptions, saisies, oppositions et autres droits, avant ou après paiement.

### **4. Profil du candidat**

Le candidat doit être fonctionnaire et répondre aux critères suivants :

- Etre âgé de 35 à 55 ans maximum
- Etre : Assistant des Production végétales et Animales (APVA) ou Ingénieur des Techniques des Eaux et Forêts (ITEF) ou Ingénieur des Eaux et Forêts (IEF) + diplôme supérieur en Marqueting, Finance, Assurance, Administration Générale, Droit des entreprises.
- Disposer d'une expérience professionnelle de Huit ans minimum dans la fonction publique

- Avoir une bonne connaissance dans la gestion de l'administration publique et de passation des marchés

#### ***Autres compétences recherchées***

- Disposer d'une bonne capacité rédactionnelle,
- Avoir une bonne capacité d'organisation et d'autonomie,
- Savoir travailler en équipe et sous pression,
- Avoir une capacité d'écoute et de synthèse,
- Disposer d'une bonne capacité d'adaptation et d'anticipation.

#### **5. Exigences du poste**

- Etre en bonne santé physique (produire un bilan de santé),
- Faire preuve d'intégrité, de probité (ne pas avoir écopé de sanction disciplinaire),
- Etre libre de tous conflits d'intérêt et s'engager à protéger l'intégrité de la structure,
- Etre disponible
- Etre titulaire du permis de conduire

#### **6. Conditions d'emploi**

##### ***6.1- Désignation et durée de l'emploi***

La personne recrutée est nommée par décision du président du conseil d'administration au poste de Directeur Général pour une durée de 3 ans renouvelable une seule fois. Toutefois, il peut être mis fin au contrat du DG dans les normes prévues par les statuts et règlement intérieur du FPEF.

##### ***6.2- Lieu de résidence***

La personne recrutée a pour résidence la ville siège du FPEF.

##### ***6.3- Liaison hiérarchique***

La personne recrutée est placée au sommet de la direction générale qui à son tour est sous la tutelle du conseil d'administration

##### ***6.4- Salaire***

La personne recrutée percevra la rémunération et les avantages liés au poste conformément aux dispositions prévues dans le cahier de charges du conseil d'administration du FPEF.

### **7. Soumission des candidatures**

Les candidat(e)s sont invité(e)s à fournir les pièces suivantes :

- Lettre de motivation adressée au Président du Conseil d'Administration du FPEF,
- Curriculum vitae,
- Copie légalisée des diplômes et attestations de travail et de stages,
- Arrêté ou décision d'attente de nomination dans la fonction publique,
- Casier judiciaire datant de moins de trois mois,
- Un dossier médical,
- Un plan de gestion (06 pages maximum).

**NB. Les candidatures féminines sont fortement encouragées.**

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent déposer leur dossier de candidature sous pli fermé avec mention du poste sur l'enveloppe « CANDIDATURE AU POSTE DE DIRECTEUR GENERAL DU FPEF » au secrétariat général du conseil d'administration en copie physique au siège et numérique à l'adresse Email [fpecfi97@gmail.com](mailto:fpecfi97@gmail.com) à partir du 2 Aout 2022.

Date de clôture des candidatures : 15 Aout 2022

**Le Président du Conseil d'Administration**



**ALIDJOU TOURE**